

BEAUMONT

notre ville

l'actualité de l'action municipale

JUIN 2015

Les
charmes
de la belle
saison !

NUMÉROS UTILES INFOS PRATIQUES

URGENCES

Pompiers 18

SAMU 15

Hôpital privé de la Châtaigneraie
04 73 40 80 40

CHU (CHU Estaing, CHU Gabriel-Montpied, CHU Hôpital-Nord)
04 73 750 750

Association de médecins AMUAC
(médecins de garde 24h/24, 7 j/7)
04 73 44 10 00

Police nationale (urgences) 17

Commissariat central
106 avenue de la République
04 63 05 22 22

Gendarmerie de Romagnat
04 73 62 60 64

Véolia eaux 0 810 000 777

EDF Sécurité dépannage
0 810 333 063

GRDF Urgence sécurité gaz
0 800 47 33 33

La Poste

Bureau avenue du Mont-Dore :
du lundi au vendredi :
9 h-12 h / 14 h-18 h,
le samedi : 9 h-12 h

SERVICES MUNICIPAUX

Mairie

Rue de l'Hôtel de Ville
63110 Beaumont
www.beaumont63.fr
contact@beaumont63.fr
04 73 28 88 00

Centre technique municipal
04 73 26 66 68

Police municipale 04 73 28 86 86

CCAS (fermé vendredi a.m.)
04 73 15 15 93

Direction de l'animation de la cité
04 73 15 15 90

Direction de l'enfance et de la vie scolaire 04 73 15 15 91

Service jeunesse 04 73 93 93 23

Relais assistantes maternelles
04 73 15 15 92

Multiaccueil du Massage
04 73 27 29 59

Multiaccueil de La Mourette et crèche familiale 04 73 39 98 54

Service de la vie scolaire
04 73 15 33 41

Centre de loisirs 04 73 15 15 94

Maison des Beaumontois
04 73 15 15 90

Le Tremplin 04 73 88 18 88

Stade municipal de l'Artière
06 86 44 65 50

Halle des Sports de La Mourette
06 75 70 87 99

SERVICES

COMMUNAUTAIRES

Bibliothèque communautaire

René-Guy Cadou 04 73 98 35 67

Déchetterie - 04 73 44 97 26

Impasse Lavoisier 63540 Romagnat,
ouverte du lundi au vendredi de 9h
à 12h30 et de 13h30 à 19h, samedi
et dimanche de 9h à 19h. Fermée
les jours fériés.

Enlèvement ordures ménagères,
collecte sélective, biodéchets, enlè-
vements des encombrants Service
environnement Clermont

Communauté 04 73 74 31 00

ÉDUCATION

Groupe scolaire Jean Zay

• Maternelle 04 73 93 15 00

• Élémentaire 04 73 93 13 19

• Restaurant scolaire
04 73 93 44 88

Groupe scolaire Le Massage

• Maternelle 04 73 27 11 29

• Élémentaire 04 73 26 60 64

• Restaurant scolaire
04 73 26 52 09

Collège Molière 04 73 27 50 94

SOCIAL

Assistants sociales

(uniquement sur RV) Centre de
circonscription « La Chaîne des Puy
- Beaumont » 30, chemin du Mas
04 73 15 06 70

Foyer socio-éducatif

04 73 27 28 07

Enfance et partage Enfants maltraités

04 73 77 09 89

Conciliateur

Permanence le mardi de 9 h à
11 h 30 (hors vacances scolaires) à
la mairie de Royat - 46, boulevard
Barrieu - Sur rendez-vous au
06 89 22 33 31 michel.pinet@
conciliateurdejustice.fr

Mission locale

permanences à la Maison des
Beaumontois, jeudi de 9 h à 12 h
(sur RV)

Rendez-vous au 04 73 42 17 57

Plan local pour l'insertion et l'emploi

64/66, avenue de l'Union-Soviétique
63000 Clermont-Ferrand

Permanences assurées par Mme
Marilyne Baud, les mardis après-
midi et mercredis matin à la Maison
des Beaumontois, uniquement sur
rendez-vous au 04 63 66 96 96

Les marchés à Beaumont

Parvis de l'Hôtel de Ville, le samedi
de 8h à 12h
Place du Parc, le jeudi de 8h à 12h

sommaire

Edito	p 3
Travaux	p 4 et 5
Plan d'accessibilité	p 6
Jardins familiaux	p 7
Maisons fleuries	p 7
Actions pour le développement durable	p 8
Collège Molière	p 9
Action sociale	p 10, 11 et 12
Petite enfance	p 12
Vie culturelle et sportive	p 14
Anniversaire du club de judo	p 13
Voix des groupes	p 16 et 17
Agenda des associations	p 18
Agenda	p 20

ETAT CIVIL

NAISSANCES

Le 5 mars, Anaël Abrial

Le 10 mars, Louane Pouzet

Le 16 mars, Tom Lalo

Le 1er avril, Jade D'Antoni

Le 2 avril, Clément Chazouiller

Le 4 avril, Louis Bouillot

Le 5 avril, Adam Chancel

Le 7 avril, Louis Auzolle

Le 21 avril, April Bouleau

Le 24 avril, Jules Reigue

Le 30 avril, Estelle Chaput

Le 7 mai, Léna Libeyre

Le 8 mai, Cristiano De Auraujo

Le 12 mai, Nathan Draem

DÉCÈS

Le 27 février, Maurice Amblard,

époux de Gabrielle Amblard

Le 28 février, Marie Félide

Le 1er mars, Lucette Chaulet, veuve

de Jacques René Pianezzi

Le 4 mars, Felix Dusser, époux de

Louise Dauphin

Le 4 mars, Lucienne Janicot, veuve

de Jean Fialaire

Le 9 mars, Léger Maradeix, époux

de Marielle Cramoisy

Le 18 mars, Concepcion Gabaldon

Diaz, épouse de Charles Mizoule

Le 19 mars, Jean Boyer, époux de

Marie Fournier

Le 3 avril, Marie Ardaillon, épouse

de Robert Ardaillon.

Le 13 avril, Odette Majorel, veuve

de Roland Defet

Le 6 avril, Claude Glénat, époux de

Christine Mignon

Le 15 avril, Jeannine Brunel, veuve

de Jean Ruat

Le 18 avril, Jacques Vigier, veuf de

Berthe Bany

Le 21 avril, Jacques Morette, époux

de Josette Morand

Le 23 avril Yves Renassia

Le 26 avril, Jean Vanelly

Le 3 mai, Jean-Pierre Ribier

Le 3 mai, Janine Clavier

Le 14 mai, René Pérès

Le 21 mai, Eric Brochet, époux de

Catherine Teixeira

MARIAGES

Le 4 avril, Pierre-Emmanuel Passe-

rieux et Philippine Ribeiro

Le 4 avril, Frédéric Caillot et Audrey

Cohade

Le 25 avril, Alexandre Peloso et

Elise Begon

Le 9 mai, Stéphane Heuillard et

Ludivine Eydieux

Le 16 mai, Dan-Christian Rotaru et

Aurélien Lopez y Lopez

Le 16 mai, Damien Issartel et

Myriam Desserre



édito

LA PROXIMITÉ DU QUOTIDIEN

La récente loi de réforme des collectivités territoriales, également le contexte budgétaire difficile et très contraint, font que les villes réfléchissent et discutent à des mises en commun entre elles d'équipements, de matériels, de moyens, de services. L'entité intercommunale de l'agglomération « Clermont Communauté » mobilise depuis sa nouvelle installation après les élections municipales, les élus des communes membres, les services et les fonctionnaires territoriaux afin de rechercher l'organisation qui serait la plus efficace possible.

C'est dans cette démarche que l'agglomération a présenté début avril, son projet de schéma de mutualisation de certaines actions.

Mais il ne suffit pas de décréter les mutualisations et les transferts de compétences, ils se construisent pas à pas. Ceci implique une volonté commune à la base mais ensuite beaucoup d'écoute, d'échange, de prise en compte d'éléments incontournables aux yeux des maires, à savoir par exemple les services existants

et performants, parfois experts dans les communes.

Le service de proximité, essentiel à la population locale, ne doit pas être ignoré et le mandat confié aux équipes municipales par leurs électeurs consiste avant tout à bien gérer leur territoire, à respecter les programmes et engagements électoraux et être les interlocuteurs du quotidien.

Je suis, avec les élus de l'équipe municipale, totalement investi dans les actions conduites à l'échelle de l'agglomération. La ville de Beaumont tient toute sa place dans toutes les structures intercommunales et je me loue de l'état d'esprit solidaire et très cordial qui règne entre les 21 maires de Clermont Communauté. Mais il m'appartient aussi de vous dire que tout en « jouant très collectif », nous veillons et veillerons à ce que puisse continuer à vivre, exister et fonctionner sans devenir une coquille vide, l'institution la plus prisée par les citoyens, la commune, son personnel et nos actions de proximité. Bien à vous

Alain DUMEIL

Directeur de publication : Alain Dumeil - Rédaction : équipe municipale - Crédits photos : services municipaux
Conception : agence Magma Créa - Impression : imprimerie Decombat - Régie publicitaire : Agri Centre - Dépôt légal : 1^{er} trimestre 2015

CHAUFFERIES

MODE PILOTAGE AUTOMATIQUE

La volonté de l'équipe municipale étant de moderniser les bâtiments publics en limitant le gaspillage d'énergie, et dans le cadre du contrat d'exploitation en cours avec DALKIA, l'ensemble des chaufferies de la commune sera bientôt équipé de GTB*.

Le programme de développement GTB a débuté en janvier dernier et devrait se terminer fin juin.

Cet outil permettra de gérer les différents équipements (Chauffage/Ventilation/Climatisation) de l'ensemble des bâtiments de manière centralisée, sur site ou à distance. Ce concept communiquant numérique et informatique, permettra :

- ✓ la surveillance des installations 24h/24 7j/7,
- ✓ l'optimisation des dépenses énergétiques,
- ✓ le maintien des températures de confort,
- ✓ la fiabilité des installations avec un fonctionnement sans discontinuité,



- ✓ la réduction des interventions sur site,
- ✓ l'optimisation du chauffage en fonction des plannings d'occupation.

L'objectif est donc d'avoir une vue globale de chaque site. Les

données recueillies sont de diverses natures :

- ✓ fonctionnement des alarmes (panne, arrêt anormal, mesure dépassant un seuil,...),
- ✓ indications des états (fonctionnement d'un équipement,

position, retour de commande, etc.),

- ✓ prises de mesures (température, temps de fonctionnement, nombre de pannes,...).

Ce dispositif permettra également de collecter d'autres informations techniques :

- ✓ état de l'alimentation électrique (TGBT, Tableaux divisionnaires),
- ✓ état de la consommation de gaz,
- ✓ état du comptage Eau Chaude Sanitaire,
- ✓ état de l'éclairage,
- ✓ état du circuit de chauffage (pompes de relevage, cuves, ...),
- ✓ état du contrôle d'accès,
- ✓ état de la vidéosurveillance.

*Gestion Technique des Bâtiments



CHARTRE CHROMATIQUE

UNE NOUVELLE VIE POUR DE NOMBREUSES FAÇADES DU CENTRE BOURG

Depuis plusieurs années, dans un souci d'embellissement, la commune propose une assistance technique et financière aux habitants du Centre Bourg désireux de rénover les façades de leur habitation.

Le ravalement des façades est réalisé dans le respect d'une charte qui détermine un nuancier de référence permettant un choix de couleurs harmonieuses entre elles et avec celles existantes.

A titre indicatif, sur les 2 dernières années, 13 habitations ont été rénovées ou sont en cours de rénovation dans le Centre Bourg et cette action

se poursuit afin d'encourager les propriétaires à contribuer à la réhabilitation du Centre Bourg.



Petit rappel

Qui est concerné ?

Tout propriétaire d'un bâtiment situé dans le centre bourg et pour tout bâtiment visible du domaine public, de façon rapprochée ou en perspective lointaine.

Quels sont les travaux concernés ?

Toutes les façades, qui devront être traitées dans leur intégralité : murs, portes et volets, ferronneries, garde-corps et barre d'appuis, soubassements,...

Quel montant de subvention ?

30€/m², toute ouverture déduite applicable sur une superficie maximale de 80 m².

Comment procéder ?

Pour bénéficier de cette opération, il suffit de retirer un dossier à la mairie, puis d'adresser une lettre d'intention aux services techniques qui accompagnent chaque demandeur dans les différentes étapes de la démarche.



LA RUE SAINT-GUILLAUME RÉHABILITÉE

14 semaines de travaux auront été nécessaires afin de réhabiliter la rue Saint-Guillaume et le carrefour avec les rues de Boisséjour et Gambetta. Les interventions ont concerné les réseaux et revêtements, mise aux normes PMR et sécurisation renforcée, avec plateau surélevé, barrières de protection, rambardes dans la partie montante, 45 branchements d'eau en plomb supprimés, reprise de rond-point... Les élus, les entreprises, les riverains et services municipaux se sont rendus sur le terrain fin avril pour l'inauguration. Ces travaux ont coûté 432 000 € TTC et ont concerné 540 mètres de rue.

INAUGURATION DU CTM

Après 3 années d'investigations et de travaux suite à l'incendie qui avait ravagé le Centre Technique Municipal, l'inauguration du bâtiment réhabilité s'est tenue le 3 juin dernier, en présence de Monsieur Suquet, Secrétaire Général de la Préfecture, de représentants élus des communes voisines, des élus beaumontois, de l'architecte Monsieur Brun, des entrepreneurs, du cabinet d'assurance, des riverains impactés par les travaux et des personnels de tous les services municipaux. Après un rappel des faits lors des dis-

cours, les services municipaux ont été chaleureusement remerciés pour leur investissement pendant la durée de cette rénovation, ainsi que les communes ayant spontanément fait preuve de solidarité en prêtant matériels et véhicules pour faire fonctionner du mieux possible les services. La préfecture a été partie prenante dans ce chantier en apportant une aide financière à la commune dont le coût total se situera aux environs de 1 115 000 € TTC. Cette manifestation a été l'occasion de découvrir les nombreuses améliorations apportées au bâtiment.



VOIRIE, ESPACES PUBLICS ET BÂTIMENTS

PLAN D'ACCESSIBILITÉ

Depuis 2005, la loi sur les droits des personnes handicapées prévoit l'obligation de mettre en accessibilité l'espace public, la voirie et les Etablissements Recevant du Public (ERP).



C'est dans le cadre de cette loi que la commune conçoit chaque année un plan de mise en accessibilité. Il faut savoir que tout travaux de réfection sur l'espace public engendre obligatoirement une mise en accessibilité.

Un budget est également alloué à des aménagements spécifiques en vue d'améliorer l'accessibilité sur le territoire communal. Les travaux sont réalisés dans une logique de chaîne de déplacement entre les différents pôles de vie.

Une commission communale d'accessibilité composée d'élus, de techniciens et de représentants d'associations de personnes handicapées a été créée.

Cette commission dresse le constat de l'état d'accessibilité du cadre bâti existant, de la voirie, des espaces publics et des transports. Elle établit un rapport annuel présenté en conseil

municipal. Elle fait toutes les propositions utiles de nature à améliorer la mise en accessibilité de l'existant. Pour cela, un comité technique se rend sur le terrain afin d'évaluer les besoins et également contrôler l'exécution des travaux. En fin d'année, un rapport consignait tous les aménagements réalisés est soumis à la commission. En 2014 et 2015, des aménagements ont été réalisés :

- au carrefour rue de l'Hôtel de Ville / rue du Mont-Dore,
- dans la rue du Grand Champ et à son intersection avec la rue du Square,
- au carrefour rue du Montant / rue des Noyers / rue des Terrasses,
- au carrefour rue du Mas / rue de Chaumontel,
- dans la ZAC de la Mourette

(de la rue de la Mourette à la rue des Noyers),

- dans la rue Saint-Guillaume. Concernant les bâtiments, depuis cette année, le gouvernement a demandé aux gestionnaires n'ayant pas encore procédé à la mise aux normes de leurs établissements, de rédiger un Agenda d'Accessibilité Programmée (Ad'AP). Il s'agit d'un engagement à réaliser, dans les 3 années à venir, les travaux de mise en accessibilité des bâtiments.

A Beaumont, un diagnostic est actuellement en cours dans les bâtiments concernés afin d'établir l'Ad'AP.

JARDINS FAMILIAUX

UN SUCCÈS GRANDISSANT

A l'heure où la moitié de la population habite en ville, le contact avec la nature n'aura jamais été aussi fragile mais toujours indispensable. Nombreux sont les balcons et terrasses qui sont aujourd'hui investis, jusqu'au moindre centimètre carré et où apparaissent fleurs et parfois légumes....

D'autres citoyens vont plus loin, des jardins familiaux s'installent dans des zones encore délaissées par l'urbanisation et mises à leur disposition par la municipalité. Ces jardins ont un rôle social important et évoluent autour de l'amour du jardinage. Ainsi, depuis plusieurs années, la commune attribue à des familles beaumontaises, un jardin pour y cultiver un petit potager. Ces espaces, dont la superficie est comprise entre 90 et 110 m², se situent principalement dans la vallée de l'Artière. Ils sont aménagés par la ville avec une clôture, un portillon d'accès, un abri à partager entre les différents utilisateurs, et équipés d'un bac de récupération d'eau de pluie. La collectivité aménage ainsi, en moyenne 6 lots chaque année, en fonction



des opportunités foncières et budgétaires.

Un bail de location est établi avec une redevance annuelle de 0,50 centimes d'euro le m² + un droit d'entrée de 50 €. Un règlement accompagne ce bail, rappelant les obligations des locataires et les bonnes pratiques

jardinatoires respectueuses de l'environnement.

Aujourd'hui, 11 lots ont été aménagés et mis en location et cette initiative donne satisfaction à chacun.

Pour peut-être bénéficier d'un jardin, il est nécessaire d'adresser un courrier au CCAS

(Maison des Beaumontois – 21, rue René Brut – 63110 BEAUMONT). La demande est ensuite étudiée en fonction de différents critères.

ATTENTION : les demandes étant nombreuses, il n'est malheureusement pas possible de toutes les satisfaire immédiatement.



CONCOURS DES POTAGERS ET MAISONS FLEURIES

Le concours des potagers et maisons fleuries édition 2015 est ouvert. Toute personne propriétaire ou locataire d'un espace fleuri ou cultivé peut participer. Les bulletins d'inscriptions sont disponibles à l'accueil de la Maison des Beaumontois ou téléchargeables sur le site de la

ville (www.beaumont63.fr). Cette année, afin d'apprécier au mieux les réalisations, le jury passera une fois fin juin/début juillet, puis une seconde fois début septembre. La remise des prix aura lieu courant septembre. Les participants recevront une invitation.

ÉNERGIE

RÉSULTATS DU DÉFI "FAMILLES À ÉNERGIE POSITIVE"

Le défi «Familles à Energie Positive» organisé pour la 7^e année, a pour objectif de démontrer que tous ensemble, il est possible de réaliser des économies d'énergie en participant à une action concrète, mesurable et conviviale... et d'en profiter pour réduire ses factures !

Le principe

Des équipes composées de plusieurs foyers ont fait le pari d'atteindre au moins 8 % d'économies d'énergie sur leurs consommations à la maison (chauffage, eau chaude, équipement domestique), uniquement par des éco-gestes au quotidien. Le défi se base sur le progrès global des concurrents : peu importe d'où l'on part, l'essentiel est de progresser ensemble.

Les résultats

La soirée de clôture du 3 juin dernier en présence d'Olivier Bianchi, président de Clermont Communauté a permis de connaître les équipes gagnantes qui ont réussi à réaliser jusqu'à

25% d'économie par rapport à leur facture antérieure. Bravo aux 3 équipes de Chamalières, à l'équipe de Saint-Genès-Champanelle et à celle de GRDF pour leur investissement dans cette aventure. Les inscriptions pour l'édition 2015/2016 se tiendront dans l'automne, nous comptons sur votre participation.

Découvrez les 80 éco-gestes simples proposés pour faire des économies d'énergie sur le site www.familles-a-energie-positive.fr



TESTEZ VOS CONNAISSANCES

FERIEZ-VOUS UN BON CANDIDAT POUR LE DÉFI ?

Question 1

Quelle part de la facture d'énergie représente en moyenne le chauffage ?

- 1 - 20 % 3 - 48 %
- 2 - 33 % 4 - 62 %

Question 2

Pourquoi fermer les rideaux et volets la nuit en hiver ?

- 1 - Pour plus de confort
- 2 - Pour décorer les pièces
- 3 - Pour obliger le Père Noël à passer par la cheminée
- 4 - Pour augmenter l'inertie du logement
- 5 - Pour Obi-wan Kenobi

Question 3

Quel est le prix moyen d'1kWh d'électricité en tarif jour ?

- 1 - 0,08 € 4 - 0,57 €
- 2 - 0,15 € 5 - 0,78 €
- 3 - 0,31 €

Question 4

Quel est le poste de consommation d'électricité spécifique le plus important ?

- 1 - L'éclairage
- 2 - Le froid
- 3 - L'informatique et l'audiovisuel
- 4 - Le lavage
- 5 - Le fer à repasser

Question 5

Quelle est la consommation d'eau moyenne d'un Français par jour ?

- 1 - 50 l. 4 - 220 l.
- 2 - 110 l. 5 - 290 l.
- 3 - 150 l.

Réponses : 1:4;2:1;3:2;4:2;5:3

ÉDUCATION

DES ACTIONS ÉDUCATIVES ET CITOYENNES AU COLLÈGE MOLIÈRE

Depuis 2 ans, le principal du collège Molière, Gilles Marion, s'est fixé comme objectif de dynamiser l'image de son établissement en proposant aux équipes différentes actions pédagogiques et en les valorisant.

Afin de développer une plus grande ouverture du collège Molière sur son environnement, des Portes Ouvertes sont organisées chaque année. Une demi-journée est également mise en place à l'attention des élèves de CM2 des deux écoles de secteur actuelles (les groupes Jean Zay et du Massage), ainsi que des élèves désireux d'intégrer le collège pour ses options particulières (classe bilingue anglais / allemand, sections sportives...). Un site internet public a été créé.

La réussite pour tous

Cette année, le collège a reçu une palme au classement des collèges du département, au titre de son taux de men-

tion au diplôme national du brevet qui a atteint 64,04 %. Cela est une grande satisfaction pour l'équipe dirigeante et enseignante dont la volonté est de créer les conditions de la réussite pour tous. Rappelons que le collège Molière accueille 360 élèves, avec notamment une Unité Localisée pour l'Inclusion Scolaire à destination d'élèves présentant des Troubles de la Fonction Visuelle et une classe délocalisée du Centre Médico-Infantile de Romagnat, favorisant l'intégration d'élèves en situation de handicap. Par ailleurs, une Section Sportive Scolaire Natation, avec des horaires aménagés a été créée à la rentrée dernière, section rejointe par des sportifs de haut niveau en ski ou encore en tennis. Cette année, c'est une Section à

Horaires Aménagés basket qui va bénéficier de ce dispositif en partenariat avec le club local USB Basket. L'association sportive du collège est également très active avec de bons résultats en UNSS, y compris au plan national, notamment en athlétisme, basket et handball.

Lutte contre le gaspillage alimentaire

Enfin, le principal s'est donné pour mission de sensibiliser les élèves au gaspillage alimentaire et pour cela il a engagé le collège dans une démarche citoyenne en partenariat avec le Conseil départemental. Ainsi, avec l'aide d'une animatrice, un comité de pilotage a été constitué. Une première phase a consisté à évaluer la quantité de nourriture jetée afin de

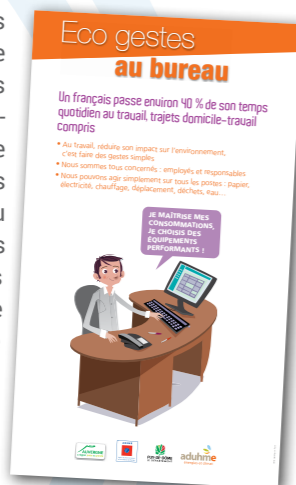
formuler dans un deuxième temps, des propositions. Des mesures concrètes ont alors été proposées par les élèves puis mises en œuvre afin de réduire la production de déchets. Par exemple, certains plats « faits maison » sont désormais préparés par les équipes de cuisine afin de répondre aux goûts des élèves et privilégient les productions locales, des menus à thème sont également proposés régulièrement et des buffets d'entrées sont mis en place chaque semaine. Les élèves se servent seuls, choisissent ce qu'ils souhaitent manger et cela limite le gaspillage. Les résultats sont positifs puisqu'une pesée des déchets a montré une baisse sensible, (de l'ordre de 30%) des déchets produits.



INITIATIVES

Les éco-gestes au bureau

L'Aduhme, agence locale des énergies et du climat, propose une exposition sur le thème des éco-gestes au bureau. Composée de 9 affiches, elle présente des pistes de comportements simples à adopter au bureau pour réaliser des économies. Ces conseils abordent des thèmes comme le papier, l'électricité, le chauffage, la climatisation, le transport, les déchets, l'eau et les labels. Du samedi 13 juin au dimanche 21 juin à la Maison des Beaumontois.



Collecte exceptionnelle de déchets d'équipements électriques et électroniques

Cette exposition est jumelée avec une action entrant dans le cadre de la semaine Européenne du Développement Durable. Véolia met à disposition à la Maison des Beaumontois, des caisses pour une collecte exceptionnelle de Petits Appareils en Mélange (appareils électriques).

CCAS

BIEN VIVRE AVEC SON ÂGE

Dans le cadre du CCAS des cours sont proposés aux personnes de plus de 50 ans pour tester et développer l'équilibre. Depuis plusieurs années, le CCAS par le biais de son service de maintien à domicile privilégie des actions préventives pour bien vivre avec son âge.

Une animatrice a été recrutée pour développer des activités et créer un lien social entre les usagers de divers quartiers. Dans le cadre de prévention des chutes, le choix s'est porté sur la mise en place d'ateliers équilibre en partenariat avec la Caisse d'Assurance Retraite et de Santé Au Travail d'Auvergne.

Objectifs de l'action

Un bon équilibre c'est plus d'aisance, plus de sécurité, plus d'indépendance, plus de liberté.

Déroulement

Des cours sont proposés aux personnes de plus de 50 ans afin de tester et améliorer leur équilibre, avec pour objectifs :

- ✓ la perception de leurs appuis,
- ✓ avoir des repères visuels précis, nécessaires pour tout mouvement de tête,
- ✓ travailler les sensations de leurs appuis au sol,
- ✓ conserver une grande mobilité de leurs chevilles,
- ✓ maintenir leur équilibre yeux ouverts et yeux fermés.

Une réunion d'information offerte à tous les Beaumontois sur cet atelier a eu lieu au mois de mars et des tests d'évaluation ont été réalisés auprès des personnes intéressées. Depuis le 2 avril 2015, deux groupes d'une quinzaine de



participants chacun se retrouvent chaque jeudi matin jusqu'au mois de juillet dans un local à la salle des fêtes. Les exercices proposés durent une heure et s'effectuent dans une excellente ambiance. Si la parité n'est pas respectée, quelques messieurs se sont néanmoins inscrits et visiblement, ne le regrettent pas !...

Partenaires

Cette action a été rendue possible grâce au partenariat engagé avec la Caisse d'Assurance Retraite et de Santé Au Travail d'Auvergne qui la finance en partie, et la convention passée avec le Comité Régional d'Education Physique et de Gymnastique Volontaire

d'Auvergne. Ce dernier mettant à disposition du CCAS, sur cette période, une éducatrice sportive possédant les qualifications requises pour ce type d'animation.



REPAS À THÈME À LA RÉSIDENCE LES 6 COLLINES

En plus des activités proposées par l'animatrice des 6 Collines, les résidents et adhérents se donnent depuis

peu, un rendez-vous mensuel pour un repas à thème. Afin de se mettre dans l'ambiance, certains n'hésitent pas à re-

vêtir le costume traditionnel. Renseignements auprès du CCAS au 04 73 92 12 47.

PREVENTION DE LA CANICULE ETE 2015



Comme chaque année, dans le cadre de la campagne de prévention de la canicule instaurée par la Loi du 30 juin 2004, le Centre Communal d'Action Sociale (C.C.A.S.) propose aux Beaumontois âgés

et/ou handicapés, isolés ou malades, qui le souhaitent de prendre régulièrement de leurs nouvelles en cas de canicule sur la période de juin à août 2015 ou en cas de déclenchement du plan d'alerte canicule par la Préfecture. Pour ce faire, il suffit de se faire inscrire auprès du Centre Communal d'Action Sociale (téléphone : 04.73.15.15.93.) en indiquant nom, adresse, numéro de téléphone ainsi que les coordonnées d'un proche à contacter en cas d'urgence. La démarche d'inscription peut émaner de la personne elle-même ou de l'un de ses proches.



OPÉRATION TRANQUILLITÉ VACANCES

Si vous vous absentez un ou plusieurs jours de votre domicile, le service de la police municipale peut, à votre demande, surveiller votre habitation ou commerce au cours de ses patrouilles quotidiennes.

Avant votre départ, inscrivez-vous auprès du poste de police municipale situé près de l'école Jean Zay, rue de la Victoire. Vous pouvez prendre rendez-vous au 04 73 28 86 86 (formulaire à renseigner).

SMTC

MISE EN PLACE D'UNE TARIFICATION SOLIDAIRE

Le SMTC (Syndicat Mixte des Transports en Commun) va mettre en place au 1^{er} juillet 2015 de nouveaux tarifs applicables sur le réseau des transports en commun clermontois.

De nouveaux tarifs basés sur les revenus

Dès le 1^{er} juillet 2015, la tarification actuelle basée sur le statut des personnes (demandeurs d'emploi, seniors, ...) va être abandonnée. Elle sera remplacée par une tarification plus simple prenant en compte le niveau de ressources des usagers. Elle concernera l'ensemble des membres du ménage (le bénéficiaire et ses ayants droits).

Comment les réductions seront-elles calculées ?

Les réductions se feront sur l'abonnement mensuel tout public de transport en commun et seront calculées en fonction du quotient familial (QF) ou de l'échelon de bourse pour les étudiants. Trois niveaux de réduction sont fixés :

- moins 50% : QF de 551 à 630 euros et étudiants boursiers aux échelons 1 et 2
- moins 80% : QF de 391 à 550 euros et étudiants boursiers aux échelons 3 et 4
- moins 92% : QF inférieur à 390 euros et étudiants boursiers aux échelons 5,6 et 7

Plus d'informations :

- sur <http://www.smtc-clermont-agglo.fr> rubrique « tarification solidaire »
- en téléchargeant le dépliant de T2C
- auprès de votre CCAS
- auprès du CROUS pour les étudiants.

LES PRINCIPAUX TARIFS AU 1^{er} JUILLET 2015

- | | | | |
|--|--|---|--|
| ● Le ticket unitaire 1,50 € | ● L'abonnement mensuel solidaire - 92 % 3,60 € | ● L'abonnement mensuel solidaire - 50 % 22,70 € | ● Le ticket 24h tribu (4 à 10 pers.) 11,50 € |
| ● Le carnet de 10 tickets 12,60 € | ● L'abonnement mensuel solidaire - 80 % 9,10 € | ● L'abonnement mensuel solidaire - 26 ans 25,00 € | ● Le ticket 24h groupe (11 à 35 pers.) 27,00 € |
| ● L'abonnement mensuel tout public 45,50 € | | | |

PETITE ENFANCE

PLEINE TERRE AU RELAIS ASSISTANTES MATERNELLES

Depuis le début de l'année 2015, les petits du Relais Assistantes Maternelles découvrent la matière terre avec plaisir et volupté.

Philippe Malgat de l'association « Ma Terre par Terre » vient co-animer avec Laurence Grandjean, des ateliers pour faire partager aux tout-petits sa passion pour cette terre crue avec laquelle ont été construites de nombreuses habitations en Auvergne. Bien sûr, l'objectif du RAM n'est pas de susciter des vocations de bâtisseurs... bien que... mais plutôt de permettre aux enfants de développer leur motricité fine par le jeu sensoriel de cette activité. Tous leurs sens sont en éveil et s'activent à toucher, sentir, écouter, et même goûter cette terre ocre, rouge ou brune. Nous travail-



lons la matière sous différents états (sèche, humide, molle). A chaque séance et à l'aide de moules, les enfants produisent de petites briques d'adobe*. Une fois sèches, ces adobes seront utilisées pour fabriquer

« la maison des trois petits cochons ». Mais là ce sera une autre aventure. Toujours dans le respect de la pédagogie éducative mise en place dans toutes les structures Petite Enfance de la commune, les animateurs et les assistantes maternelles n'obligent jamais un enfant à participer. Ces ateliers ont pour but, avant toute chose, que l'enfant ait plaisir à participer aux activités proposées.

* La brique d'adobe est un mélange d'argile, d'eau et de débris végétaux comme de la paille, des copeaux de bois, de la sciure, du chanvre ou encore des poils d'animaux. On remplit des moules en bois de cette pâte, que l'on enlève après quelques jours, puis que l'on laisse sécher au soleil pendant environ 15 jours.

LES NOUNOUS DU RELAIS METTENT LA MAIN À LA ... TERRE !

En parallèle, le RAM a proposé aux assistantes maternelles des ateliers-formation « découverte de l'argile ». Ces deux soirées animées par Hélène Cornand, passionnée de poterie, ont remporté un vif succès auprès de ces professionnelles de la petite enfance, pas forcément habituées à manipuler cette matière. Il était important, voire incontournable, que les assistantes maternelles travaillent, elles aussi la terre pour ressentir les différentes sensations



ou émotions que cette matière procure avant de proposer cette activité à leur tour. Et si certaines ont eu une appréhension à plon-

ger les mains dans la barbotine*, d'autres s'en sont données à cœur joie et peu à peu, la créativité de chacune s'est exprimée. De belles créations sont actuellement en cours de séchage. Ces ateliers ont permis à chacune de prendre un temps pour acquérir des outils simples, utilisables à la maison, dans le but d'accompagner le développement du tout-petit.

*Barbotine : Pâte argileuse plus ou moins liquéfiée à l'eau, servant à fixer les ornements et les différentes parties d'une poterie.

ANIMATIONS

FETE DE LA MUSIQUE 2015

SAMEDI 20 JUIN À PARTIR DE 19H30

Cette année, afin que chacun puisse profiter un maximum de la soirée, y compris les plus jeunes, la commune a décidé d'organiser la fête de la musique le samedi 20 juin. Ainsi, à partir de 19 h 30, une scène couverte sera aménagée sur le parvis de la salle des fêtes où chanteurs et musiciens, d'ici et d'ailleurs, se succéderont afin de proposer des rythmes divers et variés. Chansons françaises avec la chanteuse Joce, har-

monie ou encore chorales animeront la soirée. Des espaces réservés aux amateurs sont évidemment prévus. Il y en aura pour tous les goûts. Le Comité d'Animation assurera buvette et restauration sur place, des tables et des chaises seront à disposition des spectateurs. Informations complémentaires auprès du service culture sports et vie associative au 04 73 15 15 90.



**CHANTIER AMATEUR
OBJECTIF TROUPE**

SAMEDI 27 JUIN ET DU LUNDI 24 AU VENDREDI 28 AOUT

Salle des fêtes de Beaumont

- samedi 27 juin de 13 h 30 à 19 h : journée découverte
- du lundi 24 au vendredi 28 août de 10 h à 17 h : chantier
Coût d'inscription au chantier 25 € ou 15 € tarif réduit



La compagnie Les guêpes-rouges théâtre, en résidence à Beaumont depuis 5 ans, organise un chantier amateur (pour amateurs à partir de 15 ans). Venez acteur amateur et préparez avec ce chantier la création possible d'une nouvelle troupe amateur à Beaumont à la rentrée 2015. Ce chantier sera encadré par une metteuse en scène et une comédienne de la compagnie Les guêpes-rouges théâtre. Il sera l'occasion de découvrir des textes de théâtre contemporain, de jouer, de travailler les fondamentaux du théâtre (corps, voix, espace...), d'expérimenter la mise en scène. L'objectif est de susciter chez les participants le désir de créer une troupe amateur à Beaumont qui sera accompagnée par Les guêpes-rouges théâtre pour ses premiers pas à la rentrée 2015.

JUDO

20 ANS DÉJÀ !

Septembre 1995... pour la première fois une association Beaumontoise propose la pratique du judo... C'était le début de l'aventure ! Le président de l'Amicale Laïque de Beaumont était déjà Gérard Caussanel... et l'un des premiers enseignants, David Macheboeuf...

Il est loin le temps où une vingtaine de licenciés pratiquaient le judo dans les préfabriqués du CAB. Cette année, ce sont quelques 145 adhérents qui le pratiquent, encadrés par des enseignants diplômés et salariés de l'association, au sein du dojo implanté dans la halle des sports de la Mourette. À présent, la direction sportive est assurée par Pierre Bondy qui a pris le relais de David Macheboeuf. Ce dernier reste cependant très actif au sein de la section puisqu'il dispense 4 heures d'enseignements au club et 1 heure dans le cadre des TAP. Pierre Bondy assure lui-même 6h30 d'enseignement et suit les judokas au fil de la saison dans les différentes compétitions. Des combattants qui ont obtenu ces dernières années de bons résultats au niveau départemental, régional mais aussi interrégional. La section judo est une des activités proposées par l'Amicale Laïque de Beaumont et son dynamique président Gérard Caussanel. Au sein de la section judo, un bureau a été créé ces derniers mois autour de Jean Christophe Brustel pour permettre au club de se struc-



turer et pour faire vivre davantage encore cet art martial sur le territoire de la commune. Aujourd'hui, nous sommes dans la 20^{ème} saison dont une quinzaine d'affiliation à la Fédération Française de Judo et Discipline Associées, et pour marquer cet anniversaire nous avons le plaisir d'accueillir Stéphanie Possamaï, médaillée de Bronze aux jeux olympiques, aux championnats du monde et championne d'Europe... La venue d'une championne

telle que M^{lle} Possamaï est motivée par le fait de permettre à nos judokas Beaumontois de pratiquer le judo avec une judokate d'exception, d'échanger sur le sport de haut niveau et les valeurs du judo via le code moral ! Cette rencontre aura lieu le **samedi 20 juin 2015**, avec un programme chargé au sein du complexe sportif de la Mourette :
 • **9h00/9h30** : Accueil judokas des cours du Lundi/Judi (à partir de benjamins)
 • **9h30/11h15** : Cours dirigé par Stéphanie Possamaï, Pierre Bondy et David Macheboeuf
 • **11h15/11h45** Echanges d'expériences sur le judo de haut niveau et photo souvenir
 • **11h45/12h00**: Réception invitées et discours suivi du traditionnel vin d'honneur
 • **12h30/14h15** : Repas (prestation d'un traiteur)
 • **14h15/14h30** : Accueil judokas du Mardi/Samedi (4 à 10 ans)
 • **14h30/16h00** : Cours dirigé par Stéphanie Possamaï, Pierre Bondy et David Macheboeuf
 • **16h00/16h30** : Démonstration par les compétiteurs et discussion sur « qu'est-ce qu'être judoka ? »
 • **16h30** : Photo souvenir et clôture de la manifestation
 Une bonne occasion pour venir rencontrer les judokas Beaumontois !!!!

CROSS

LA RONDE DES CHATAIGNIERS

SAMEDI 20 JUIN À PARTIR DE 14 H
dans la carrière de la Châtaigneraie

Organisé par la ville pour la 5^e année, ce cross nature s'adresse aux enfants, filles et garçons, de 7 à

11 ans. Il bénéficie d'un partenariat avec les écoles élémentaires de la commune, le Clermont Université Club et Beaumont Athlétique Club. Il se tiendra cette année, le samedi 20 juin à partir de 14 h. Des éducateurs proposeront des démonstrations et exercices ainsi qu'un échauffement collectif et une marche oxygène pour les enfants et accompagnateurs afin de découvrir le parcours avant le départ de la course. L'inscription est gratuite et elle est ouverte aux licenciés comme aux non licenciés. Infos et inscriptions au 04.73.15.15.90 ou sur www.beaumont63.fr



DE LA PAROLE AUX ACTES...

GRUPE DE LA MAJORITÉ **Réussir ensemble pour Beaumont**

Alain Dumeil
Jean-Paul Cuzin
Aline Faye
Didier Caron
Marie-Anne Meunier
Damien Martin
Josiane Bohatier
André Jammot
Josette Mignot
Jean-Pierre Cogneras
Jean-Marie Gory
Josiane Marion
Francis Gaumy
Francis Chatellin
Chantal Susanna
Michel Preau
Agustina Montjotin
Stéphane Isnard
Muriel Verdelle
Nathalie Besse
Alexandre Triniol
Delphine Menard
Alix Hirlemann
Allan Rauter
Géraldine Cournol

La position d'opposants que nous avons connue en d'autres temps, confère essentiellement un rôle de critique, d'alerte et de proposition. Rôle sans doute indispensable à un bon fonctionnement de notre démocratie. Pour autant, cette position permet-elle tous les excès dont l'utilisation des contres vérités et du dévoiement de certains principes au seul bénéfice d'une idéologie ? Nous ne le croyons pas. Surtout lorsque l'on déclare régulièrement vouloir tenir un rôle d'opposant constructif ! Et pourtant, c'est bien cela que les membres du groupe Beaumont Ville du bien vivre et des solidarités appliquent de façon régulière et répétée.

En effet, comment qualifier le comportement qui consiste à écrire dans la tribune du magazine Beaumont notre Ville de mars dernier que les dotations aux associations ont pour 2015 été diminuées de 2600 euros. Alors que toutes les associations actives sur notre commune recevront en 2015 la même dotation qu'en 2014. Si l'intégralité de cette somme n'a

pas été versée à ce jour, c'est tout simplement que les associations n'avaient pas présenté leur dossier pour la réunion du Conseil Municipal. Les subventions leur seront versées lorsque les demandes seront prises en compte par les services.

Prétendre le contraire est un mensonge !

Comment également ne pas réagir à la lecture de leur étonnement, sur l'augmentation des charges financières de la commune liées au remboursement des emprunts. Emprunts qu'ils ont eux-mêmes contractés les années passées !

Faut-il parler d'erreurs ou d'oublis ? Ces quelques exemples sont trop importants pour être ainsi qualifiés. Et à notre sens, ils sont d'autant plus critiquables et inexcusables qu'ils proviennent de ceux qui hier étaient si prompts à donner des leçons, à s'ériger sans cesse en censeur. Faut-il aussi évoquer ce mystérieux rapport de l'Adhume que nous aurions fait réaliser en secret et que nous aurions caché ? Rapport présenté comme « une pièce essentielle ». Leur entête-

ment ou leur mauvaise foi les conduisant à saisir M. Le Préfet ainsi que la CADA. Pour quel résultat au final, rien, nada, pas l'ombre d'un rapport, puisqu'il n'a jamais existé.

L'énumération pourrait à l'envie être prolongée, mais cela n'est sans doute pas nécessaire.

Vous l'aurez compris, ces pratiques ne sont pas les nôtres et pour le moins nous les regrettons. Il est évident qu'elles n'honorent pas celles et ceux qui les appliquent, mais cela n'est pas pour nous le plus important.

Nous voulons vous dire que ces leçons perpétuelles n'apportent rien aux débats pourtant nécessaires pour notre collectivité. On ne peut pas d'un côté invoquer le souhait d'un fonctionnement dans lequel « on peut essayer de co-construire ensemble avec nos différences » et de l'autre rester sur des postures purement idéologiques. Il vous faudra choisir. **Il est toujours mieux que les paroles soient suivies des actes.**

GRUPE DE L'OPPOSITION **Beaumont ville du bien vivre et des solidarités**

François Saint-André
Nadine Pialoux
Hervé Mantelet
Marie-Christine Leymarie
Sébastien Mostefa
Gaël Drillon

Dans son rapport, publié le 20 mars 2015 et intitulé : L'eau pour un monde durable, l'ONU demande à tous les pays de s'emparer rapidement du problème de la gestion de l'eau potable.

L'augmentation de la population, l'accroissement de l'agriculture intensive, le développement de l'industrie dans les pays en voie de développement, le réchauffement climatique, sont autant de facteurs aggravants d'une inévitable pénurie d'eau potable dans un futur proche. Ce bien commun déjà rare dans certains territoires deviendra rapidement un enjeu vital pour la planète. **748 millions personnes sont déjà privées d'un accès à l'eau potable** et l'ONU prévoit sur notre planète un déficit global en eau de 40 % d'ici à 2030.

En France, le schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux (le Sdage) est le principal outil de mise en œuvre de la politique communautaire dans le domaine de l'eau. Cette politique, définie dans la Directive Cadre sur l'Eau donne un cadre pour la gestion et la protec-

tion des eaux par grand bassin hydrographique européen avec une perspective de développement durable.

Le 2 octobre 2014, le comité de bassin Loire-Bretagne a adopté son projet de Sdage pour la période 2016-2021. Ce projet, soumis à la consultation publique du 19 décembre 2014 au 18 juin 2015 avant d'être adopté dans sa version définitive, est consultable sur le site : www.prenons-soin-de-l'eau.fr.

Aujourd'hui en France, 30% seulement des eaux de surface sont en bon état. Les deux principaux axes de progrès pour parvenir au bon état des eaux dans le bassin Loire-Bretagne sont, d'une part la restauration des rivières et des zones humides, et d'autre part la lutte contre les pollutions diffuses. **Ces plans de gestion sont financés par la « redevance agence de l'eau » qui représente en moyenne 10% de la facture d'eau.**

Qu'en est-il à Beaumont ? En matière d'assainissement, depuis 2011, tout le territoire de la commune est raccordable au réseau d'eaux usées et en ma-

tière d'eau potable, depuis 2012, la municipalité s'est dotée d'un nouveau contrat de délégation pour l'eau potable qui impose au délégataire VEOLIA un Indice Linéaire des Volumes Non Comptés inférieur à 8 m3/j/km. Dans notre commune, afin de garder un réseau d'eau potable et un réseau d'assainissement en bon état **il est nécessaire de changer par an au moins 400 m linéaires de conduites de chacun d'entre eux.** C'est un engagement auquel le maire de notre commune ne doit pas déroger malgré la baisse annoncée des budgets consacrés.

ALEA JACTA EST ?

CONSEILLÈRE MUNICIPALE NON INSCRITE À UN GROUPE **Front de Gauche** Christine Thomas

Tous les enfants entrant à l'école élémentaire ont un intellect suffisant pour réussir leur scolarité. Or seul un tiers des élèves de fin de CM2 sont capables de comprendre un texte et d'apprécier « La

Princesse de Clèves ». Depuis des décennies, les ministres mettent en œuvre des réformes pour remédier à cet échec de masse mais sans mobiliser les moyens matériels et humains nécessaires. A l'école du Masage une classe sera

fermée à la rentrée, une occasion manquée de faciliter une bonne année d'apprentissage aux élèves de ce quartier.

"*Quel est le plus grand péril de la situation actuelle ? L'ignorance.*"
Victor Hugo

DE CŒUR DE VILLE... À CŒUR DE VIE : LE NOM CHANGE !

CONSEILLÈRE MUNICIPALE NON INSCRITE À UN GROUPE **Parti Socialiste** Dominique Molle

Sans plus de précisions à ce jour, une nième étude d'organisation du **péri-mètre « Hôtel de ville-square Jean Zay »** est lancée ! La municipalité s'engage-

ra-t-elle dans une **démarche de Co-élaboration** avec habitants, usagers, milieu associatif, techniciens et ensemble des élus ? Le dialogue avec les citoyens, sur ce projet, doit être **une priorité !**

psbeaumont63@gmail.com

l'agenda des associations



Body Karaté : vendredi 19 (18 h) et mercredi 24 (17 h 30)
Shudokan : dimanche 21 (10 h 30) et mercredi 24 (19 h)
Nihon Tai Jitsu : lundi 22 (20 h 45)

SAMEDI 20 JUIN

TOURNOI de touch des Volcans organisé par l'association VOLCANIC TOUCH de 10 h à 17 h, sur le complexe de la Mourette. buvette

20^{EME} ANNIVERSAIRE DE LA SECTION JUDO de l'Amicale Laïque, à partir de 9 h au complexe sportif de La Mourette.

SAMEDI 20 ET DIMANCHE 21 JUIN

WEEK-END RANDONNEE organisé par l'association Beaumont Balades et Découvertes à Conques et Marcillac, départ à 7 h 15. Rendez-vous sur le parking de l'AFPA. Renseignements auprès de Gérard Mage 04 73 28 14 22 ou 06 33 54 64 32 ou André Mey 06 19 67 44 48

DIMANCHE 21 JUIN

AUDITION chant piano, organisée par l'association « Il était une voix » et Francis Got, à 17 h 30 à la Galipote.

VENDREDI 26 JUIN

SOIREE MUSICALE organisée par Les Caf'teuses, avec la Fanfare des Beaux Arts à partir de 20 h à la Galipote.



SAMEDI 27 JUIN

RANDONNEE organisée par l'association Beaumont Balades et Découvertes à Vernines. Rendez-vous sur le parking de l'AFPA. Renseignements auprès de Gérard Mage 04 73 28 14 22 ou 06 33 54 64 32 ou André Mey 06 19 67 44 48

JUILLET

VENDREDI 31 JUILLET COLLECTE DE SANG, organisée par l'Association des Donneurs de Sang Bénévoles de Beaumont, de 16 h à 19 h à la salle des fêtes.

A NOTER DANS VOS TABLETTES

L'école élémentaire Jean Zay organisera **le dimanche 27 septembre, de 10 h à 17 h**, un vide-grenier. Une buvette et une restauration sur place sucré/salé seront

assurées ainsi que des animations pour les enfants. Plus d'informations et coordonnées pour les inscriptions communiquées ultérieurement.

JUIN

JEUDI 18 JUIN

PETITE RANDONNEE organisée par l'association Beaumont Balades et Découvertes à la Garandie, départ à 10 h (pique-nique tiré du sac). Rendez-vous sur le parking de l'AFPA.

Renseignements auprès de Gérard Mage 04 73 28 14 22 ou 06 33 54 64 32 ou André Mey 06 19 67 44 48.

VENDREDI 19 JUIN

ASSEMBLEE GENERALE de l'association Les Caf'teuses à 19 h, à la Galipote.

DU VENDREDI 19 AU JEUDI 25 JUIN

PORTES OUVERTES organisées par l'USB Karaté, au dojo de la Mourette. Ces entraînements sont ouverts à tous, à partir de 5 ans pour le karaté Shito Ryu, et à partir de 15 ans pour les autres sections.

Shito Ryu : mardi 23 (18 h 30) et jeudi 25 (18 h 30)



Faites confiance
à nos annonceurs

Cabinet BISIO et ASSOCIÉS
S.A.S. de GÉOMÈTRES-EXPERTS
AMÉNAGEMENT RURAL et URBAIN

A. TALON - J.-L. BLANCHARD - A. RECHOU
L. RAYNAL - V. VIGOUROUX

33, avenue de l'Europe - B.P. 101 - 63541 BEAUMONT Cedex
Tél. : 04 73 26 24 00 - Fax : 04 73 27 65 57 - E-mail : cabinet.bisio@wanadoo.fr

Arum Fleurs & Déco
4, avenue du Mont Dore • 63110 BEAUMONT
Tél. : 04 73 27 05 48
Commander par ☎ et payer par ☑ • Livraison sur toute la France

5 magazines
au cœur de l'information
beaumontoise

6500 exemplaires
à chaque numéro,
diffusés dans tous
les foyers de la ville.



1 support à prendre en compte dans l'élaboration
de vos plans de communication !



EN RÉGIE EXCLUSIVE À :

1 bis, rue Sainte-Marie - CS 41238 - 03104 MONTLUÇON CEDEX
Tél. : 04 70 02 53 53 - Fax : 04 70 05 94 31
Email : info@agricentre.fr - Site : www.agricentre.fr

Agenda

JUIN

I **JUSQU'AU MERCREDI 16 SEPTEMBRE**

Lectures d'été Vadrouille à la bibliothèque René-Guy-Cadou. Découvrez les livres préférés des bibliothécaires et donnez votre avis ! Vous plaisent-ils ? Et surtout lequel souhaitez-vous élire meilleur livre de l'année ? Tout au long de l'été, les participants peuvent emprunter les livres de la sélection (emprunt limité à deux livres de la sélection à la fois, pour une durée de trois semaines). À partir du 18 août, des urnes sont installées dans les bibliothèques participantes. Tout public dès 9 ans

I **DU VENDREDI 12 JUIN AU DIMANCHE 21 JUIN**

Mise en place par Véolia, de caisses pour une **collecte exceptionnelle de Petits Appareils en Mélange** (appareils électriques) à la Maison des Beaumontois, dans le cadre de la semaine Européenne du Développement Durable.

I **DU SAMEDI 13 JUIN AU DIMANCHE 21 JUIN**

Exposition sur le thème des éco-gestes au bureau en partenariat avec L'Aduhme, agence locale des énergie et du climat à la Maison des Beaumontois.

I **JEUDI 18 JUIN**

Journée commémorative de l'appel du Général de Gaulle. Rendez-vous à 18 h 30 au monument aux morts de la place de Verdun.

I **VENDREDI 19 JUIN**

Représentation de la chorale de l'école du Massage dirigée par Mme Offner pour les préretraités et retraités et vente de pâtisseries et boissons au profit de l'école à partir de 17 h au Tremplin. Possibilité de transport et covoiturage avec un départ de la Maison des Beaumontois. Prendre contact au CCAS au 04 73 15 15 93. Entrée libre

I **SAMEDI 20 JUIN**

Cross « La Ronde des Châtaigniers », à partir de 14 h dans la carrière de la Châtaigneraie pour les enfants, filles et garçons, de 7 à 11 ans. Ouverture aux licenciés comme aux non licenciés. Infos et inscriptions au 04 73 15 15 90 ou sur www.beaumont63.fr

Fête de la Musique organisée à partir de 19 h 30 sur le parvis de la salle des fêtes. Restauration sur place et buvette. Informations complémentaires auprès du service culture sports et vie associative au 04 73 15 15 90.

JUILLET

I **MERCREDI 1^{er} JUILLET**

Conseil municipal dans la salle des assemblées de la mairie à 20 h.

I **MERCREDI 8 JUILLET**

Lecture : histoires au patio à 10 h à la Bibliothèque René-Guy-Cadou pour jeune public (0/6 ans). RDV dans la fraîcheur du patio de la médiathèque pour partager histoires et albums.

Atelier cap sur les jeux entre 15 h et 19 h, à la Bibliothèque René-Guy-Cadou, tout public à partir de 5 ans. Envie de jouer ? Venez quand vous voulez avec vos jeux de société préférés, entre 15 h et 19 h, et faites les découvrir aux autres participants, petits et grands ! Un après-midi détente et rire en vue !

I **MARDI 14 JUILLET**

Cérémonies commémoratives, rendez-vous à 10 h 30 sur le parvis de l'Hôtel de Ville.

I **MERCREDI 22 JUILLET**

Atelier cap sur les jeux entre 15 h et 19 h, à la Bibliothèque René-Guy-Cadou, tout public à partir de 5 ans. Envie de jouer ? Venez quand vous voulez avec vos jeux de société préférés, entre 15 h et 19 h, et faites les découvrir aux autres participants, petits et grands ! Un après-midi détente et rire en vue !

AOÛT

I **DU MARDI 18 AOÛT AU MERCREDI 16 SEPTEMBRE**

Rencontre lectures d'été Vadrouille : c'est le moment de voter ! à la Bibliothèque René-Guy-Cadou (aux heures d'ouverture) pour tout public dès 9 ans. Avez-vous lu quelques livres de la sélection Vadrouille ? Voulez-vous donner votre avis ? Venez voter pour votre livre coup de cœur dans l'une des bibliothèques participantes !

I **SAMEDI 29 AOÛT**

Présentation publique du chœur amateur Objectif Troupe proposé par la compagnie en résidence Les guêpes rouges-théâtre, à 20 h à la salle Anna Marly de la Maison des Beaumontois. Entrée libre sur réservation au 04 73 15 15 90.



Une vieille branche
« aux airs de star »

la photo insolite

FORUM DES ASSOCIATIONS

Le Forum des Associations se tiendra le **samedi 5 septembre** à la salle des fêtes, de 10 h à 17 h. Entrée libre.